Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 30 (1950)

Heft: 2

Artikel: Nous ne vivons pas en vases clos...

Autor: Caloz, René

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-888254

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les échanges franco-suisses, comme la plus grande partie des échanges intra-européens, sont en ce moment à une bifurcation. D'un côté les tendances libérales préconisées par l'O. E. G. E. se manifestent dans plusieurs États par une libération de plus en plus poussée des importations. D'autre part, l'inquiétude que font naître ces mesures incitent des milieux étendus, aussi bien industriels qu'agricoles, à préconiser au contraire une politique protectionniste à l'importation; s'il est possible, estiment-ils, de libérer le commerce extérieur de deux pays à économies complémentaires, dont l'une, par exemple, est agricole, l'autre industrielle, il est dangereux de pratiquer une même politique avec des pays à économies concurrentes. Ils considèrent généralement que seuls les pays insuffisamment développés sont complémentaires de leur production nationale et que leurs voisins immédiats, industrialisés, sont de redoutables concurrents contre lesquels il convient de se protéger.

C'est pour répondre à cette objection que nous nous proposons, ainsi que nous l'indiquions dans notre numéro de janvier, de consacrer plusieurs articles, cette année, à ce que l'on est convenu d'appeler des « chaînes de travail », c'est-à-dire des processus de production qui, engagés dans un pays, se poursuivent de l'autre côté de la frontière, reviennent, sous forme de produits demi-finis, dans leur patrie d'origine et ainsi de suite jusqu'à l'obtention du produit terminé.

Notre but sera atteint si nous parvenons à convaincre nos lecteurs du caractère complémentaire de bien des secteurs des économies française et suisse et, par delà le cadre bilatéral, de la nécessité pour l'Europe d'unir ses ressources et ses marchés dans une politique de totale liberté, qui seule peut redonner à notre continent l'importance économique qu'il a perdue. Il est temps de cesser de penser suisse ou français, pour penser européen. Puisse cette série d'articles contribuer pour leur modeste part à faire partager cette conviction à nos lecteurs.

Dans l'article qui suit, M. René Caloz introduit notre « leitmotiv » pour 1950 d'une manière très simple et vivante. La conversation qu'il nous rapporte situe fort bien, dans la réalité quotidienne, le problème qui nous intéresse et nous retiendra quelque temps, NOUS NE VIVONS PAS EN

VASES CLOS...

par

René Caloz journaliste

E soir venu, les deux ouvriers s'étant restaurés à la cantine, s'assoient dans l'herbe, aux abords du chantier. Le barrage qui s'élève ici va transfigurer le paysage alpestre de cette haute vallée qui débouche sur le Rhône près de Sion. Mais ce n'est pas à cette emprise du génie technique sur la nature, ni même à la puissance des kilowatts demandés à la montagne, que pensent ces deux hommes au repos. Ils songent à la première neige qui ne va guère tarder à immobiliser les travaux du barrage. L'un est Zurichois, spécialiste de l'appareillage électrique ; il va donc bientôt reprendre sa place dans sa famille et dans son atelier. L'autre est Valaisan. Il est de cette catégorie de petits paysans montagnards qui s'engagent périodiquement dans les usines ou les chantiers du pays pour compléter

es trop maigres ressources de leur campagne. Il a quelques vignes sur les côteaux de Savièse, trois vaches dans sa petite écurie. Sa femme et ses deux fils s'occupent de tout cela en son absence. Comme beaucoup d'hommes de sa région, il est à la fois propriétaire et ouvrier, sans qu'on le puisse toutefois classer dans la grande paysannerie, ni dans le prolétariat.

- Es-tu content de rentrer bientôt chez toi ? demande le Zurichois.
- Pas tant que toi l car il va falloir que je retrouve de nouveau de l'embauche à la fabrique d'aluminium. Les vignes n'ont pas rendu de quoi me permettre de passer l'hiver à bricoler...
 - Votre vin se vend pourtant assez cher!
- On nous l'achète de moins en moins depuis la fin de la guerre, depuis que les vins étrangers arrivent chez nous. Ce n'est pas que ceux-ci soient forcément meilleurs, mais ils sont trop bon marché. S'il nous fallait nous aligner sur ces prix, il n'y aurait plus qu'à arracher toutes les vignes de ce pays et y planter de la pomme de terre. Je ne sais pas comment on va s'en sortir. C'est dur l'entretien de la vigne. Et tous ces défrichements qu'on a faits pour agrandir le vignoble, les efforts et l'argent investis...
- Vous avez agrandi vos vignobles pendant la guerre, à la faveur des circonstances particulières qui avaient éloigné la concurrence. Maintenant...
- Maintenant, l'Etat ne doit pas nous laisser tomber. Il faut à tout prix nous protéger. C'est facile, le moyen existe, nous l'avons entre nos mains : restreindre l'importation de tous ces vins français, par exemple, ou les imposer suffisamment à la douane. Ce serait bien facile, n'est-ce pas Monsieur l'ingénieur ?

L'ingénieur qui, entretemps, s'est approché des deux hommes, fait répéter la question. On le tient, parmi les ouvriers, pour un homme savant, de bon sens. Il a beaucoup voyagé et travaillé au-delà des frontières, surtout dans des entreprises françaises.

- La solution que vous réclamez vous paraît facile. Elle ne l'est pas en réalité. D'ailleurs, le facile n'est pas toujours le meilleur pour tout le monde. Ainsi, vous voudriez dire aux Français : « votre vin nous gêne, nous vignerons ; gardez-le pour vous! ».
- En tenant ce langage, les autorités de Berne ne feraient que nous protéger!
- Réfléchissons bien! Dites-moi tout d'abord franchement d'où vous tirez vos revenus, vous et tous les vôtres de Savièse, de Grimisuat et de tant de villages de ces districts?
- On a les vignes, quelquefois de grands travaux comme ce barrage où nous sommes. Et près d'ici, il y a toujours la fabrique d'aluminium.
- Et ce sont ces dernières usines qui vous occupent le plus régulièrement, n'est-ce pas ? Eh bien, dites-moi donc avec quelle matière vous fabriquez cet aluminium, vous devez le savoir ?
- Avec de la bauxite, sorte de farine blanche, et de l'électricité.
 - L'électricité est produite dans ce pays. Mais la

bauxite, ce minerai indispensable qu'on ne trouve pas chez nous, arrive de Marseille. Cela aussi vous devez le savoir.

- Je vous vois venir... Mais la France trouve son intérêt à nous vendre cette bauxite !
- Sans doute, mais nous y trouvons le nôtre tout autant. Et vous tout particulièrement! Des 'centaines d'ouvriers comme vous ont du travail grâce à cette bauxite. Supposez que vous refusiez leur vin aux Français, ils pourraient tout aussi bien refuser de livrer leur bauxite. Il est ainsi un certain nombre de produits tels les vins que la France a intérêt à nous vendre et d'autres comme le charbon et la bauxite, dont la Suisse a le plus grand besoin. De même que pendant la guerre il fallait acheter un kilo de sel à l'épicerie pour avoir droit à une tablette de chocolat, les Etats doivent parfois se faire certaines concessions mutuelles.
- Peut-être bien, mais ne pourrait-on trouver ailleurs ces matières premières dont nous avons besoin et éviter ainsi de réduire les vignerons suisses à la misère. Il me semble que l'on prend facilement son parti des difficultés qui leur sont causées par la concurrence étrangère et que l'on cède bien vite aux pressions extérieures.
- Détrompez-vous, car l'intérêt des vignerons n'est pas seul en cause. Il faut tenir compte aussi de celui des industries exportatrices suisses. Vous venez de nous dire qu'une partie de vos revenus provenaient de la vente de vos vins. Bon. Pour que vous puissiez vendre quelques bonnes bouteilles de votre cave au boulanger du village par exemple, il faut que ce dernier gagne de l'argent en vous vendant son pain. Or, c'est exactement la même chose entre deux pays : si nous voulons que la France achète nos marchandises, l'aluminium de votre usine de Chippis, par exemple, il faut aussi que nous lui achetions ses produits. Avec l'argent suisse que les Français gagnent en nous vendant, entre autres, leurs vins, ils pourront payer notre aluminium. Autrement dit, si nous voulons que nos exportations vers la France se développent toujours davantage, il faut que les exportations françaises en Suisse augmentent aussi. C'est tellement simple, que c'est presque enfantin.
- Evidemment... fait le Valaisan, passablement ébranlé dans ses convictions protectionnistes.

L'ingénieur continue :

- Et ce n'est pas seulement une question d'argent. Il y a aussi un facteur d'ordre psychologique qui entre en ligne de compte. Supposez, en effet, pour reprendre l'exemple que j'utilisais tout à l'heure, qu'il y ait deux boulangers dans votre village, dont l'un est un client intéressant pour votre vin, l'autre au contraire ne vous passe jamais aucune commande. Chez lequel irez-vous, à votre tour, vous approvisionner en pain? Certainement chez votre client, même si sa marchandise n'est pas tout à fait de même qualité que chez son concurrent, n'est-ce pas?
 - Sans aucun doute.
- Il en va encore une fois de même entre les Etats. La Suisse a aussi ses concurrents, et ils se font même

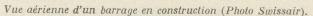
de plus en plus dangereux. Si nous empêchons les vins de passer la frontière, ou si nous les frappons de droits de douane trop élevés, les Français seront tentés à leur tour de procéder à leurs achats plutôt auprès d'un de nos concurrents qui, lui, se montre plus favorable à l'écoulement de leurs produits. C'est naturel.

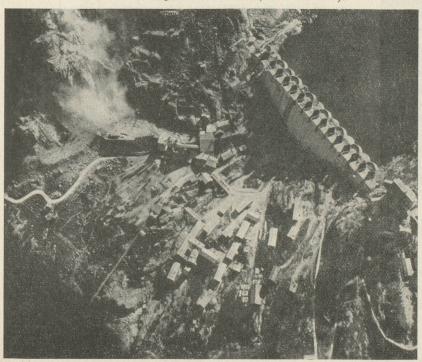
— Dans le fond, remarque l'ouvrier zurichois, qui n'avait rien dit depuis l'arrivée de l'ingénieur, si je vous comprends bien, nos autorités ont bien fait de laisser entrer chez nous, comme je l'ai lu récemment, le plus librement possible, la grande majorité des marchandises étrangères. Cela a favorisé par contrecoup nos exportations.

— Exactement. Voyez-vous, nous ne vivons pas en vases clos, dans des cases isolées. La Suisse, comme n'importe quel autre pays d'ailleurs, dépend dans une

large mesure de ses partenaires commerciaux étrangers.

— Je crois effectivement que vous avez raison, remarque l'ouvrier valaisan. Mais puisque vous me paraissez particulièrement bien renseigné sur ces problèmes, je veux vous poser une autre question. Vous savez, comme moi, comment chaque hiver et même en été quand il fait très sec, les autorités nous imposent des restrictions d'électricité, non seulement dans les ménages, mais également dans nos usines. Or, on m'a assuré l'autre jour que nous fournissons du courant







Vigneron valaisan. A gauche, tour de la Bâtiaz, près de Martigny (Photo O. N. S. T.).

électrique à l'étranger. Cela ne me semble pas très logique, puisque nous n'en avons pas assez pour nous.

— Cela peut sembler effectivement irrationnel à première vue. Mais sachez que nous exportons du courant électrique seulement quand nous en avons en suffisance. Il y a d'ailleurs, dans ce domaine aussi, un exemple très intéressant à relever à l'appui de ce que je vous disais tout à l'heure et qui vous prouvera encore mieux combien nous avons avantage à ne pas nous isoler dans notre tour d'ivoire. Vous savez, en effet,

que la Suisse produit de l'électricité en utilisant l'eau des glaciers accumulée dans des bassins tels que nous en édifions ici. La France également, mais elle s'en procure en outre à partir du charbon. Nos systèmes de production ne sont donc pas tout à fait identiques. La France veut développer ses ressources hydrauliques mais ses moyens ont été limités par les désastres de la guerre. Nous pouvons l'aider par nos capitaux, par les possibilités de nos constructeurs, par des fournitures d'énergie en été, lorsque nos barrages sont pleins et leur rendement excédentaire. En retour, la France peut nous aider par des fournitures d'énergie garantie l'hiver, provenant de ses usines thermiques. C'est ainsi que nous avons pu échanger nos ressources par un système de troc : énergie d'été contre énergie d'hiver. L'entr'aide a été poussée plus loin encore. Au cours d'un hiver, l'Electricité de France a livré à la Suisse des excédents d'énergie de nuit que nous lui restituions de jour, mais en quantité

moindre à cause de la valeur différente de l'énergie de jour par rapport à celle de nuit. Il est résulté de ces échanges une économie de l'eau de nos bassins d'accumulation puisque nous rendions moins de kilowatts de jour que nous en recevions de nuit, et pour la France une économie de charbon puisqu'elle rendait moins de kilowatts d'hiver qu'elle n'avait reçu de kilowatts d'été.

— Voilà qui est vraiment intéressant, remarque l'ouvrier électricien zurichois, auquel les notions d'hydroélectricité, de kilowatts ou d'énergie thermique sont plus familières qu'à son camarade vigneron.

Ce dernier découvrait peu à peu la complexité des problèmes qu'il avait abordés, sans trop le vouloir, en se plaignant de la concurrence des vins étrangers pour la production indigène. Il n'avait jamais pensé à tout cela et n'accueillait pas sans résistance les explications de l'ingénieur, qui se résumaient pour lui dans le fait que la concurrence étrangère ne peut guère être évitée complètement et qu'il faudra toujours s'en accommoder, que la prospérité économique de la Suisse dépend même d'une liberté aussi complète que possible du commerce international.

L'ingénieur poursuit :

- J'irai même plus loin. Je viens de vous montrer que nous nous trouvions dans l'obligation d'acheter en France des produits qui font concurrence, comme les vins, à notre production indigène pour ménager l'écoulement de nos propres marchandises. Nous avons vu également que dans un même secteur, comme celui de l'électricité, nous avions avantage à développer une étroite collaboration avec nos voisins. Cette collaboration trouve une forme plus complète encore dans ce que l'on peut appeler les « chaînes de travail ».
 - Qu'est-ce que c'est ? demande le vigneron.
- Voilà. Si dans quelques secteurs, comme celui des vins qui vous tient particulièrement à cœur bien que ce ne soit pas là encore un exemple très bien choisi et qu'il y en ait d'autres beaucoup plus caractéristiques la Suisse se heurte à la concurrence étrangère, en revanche, dans de nombreux domaines, sa production ne peut subsister que grâce aux matières premières ou aux machines qui lui viennent de l'étranger.

Reprenons, une fois encore, le cas de nos échanges avec la France. Ce pays nous procure des matières premières que nous n'avons pas et qui nous permettent de fabriquer certains produits que nous lui revendons. De véritables « chaînes de travail » s'établissent ainsi entre deux pays.

- Je ne vois pas très bien... avoue l'ouvrier valaisan.
- Prenons encore l'exemple de l'aluminium, puisque tout en étant vigneron, vous êtes personnellement intéressé à cette industrie. Le minerai d'aluminium est extrait dans le Midi de la France, dans le Var qui en

détient les plus importants gisements. Si ce minerai s'appelle « bauxite » c'est parce qu'il fut reconnu pour la première fois dans la localité française nommée Les Baux. Extrait du sol, il est traité dans la région de Marseille où il a donné naissance à une industrie considérable, laquelle nous livre notre matière première, cette « farine blanche » comme vous l'appelez, et dont vous remplissez, là-bas dans la vallée, vos fours à électrolyse. Vous en retirez, grâce à l'électricité, que nos vallées alpestres donnent généreusement, ce métal léger dont vous travaillez ensuite les lingots. Ainsi, dans vos laminoirs, vous préparez, entre autres profils de toutes sortes, des tôles minces, des feuilles d'aluminium. Tout cela, vous le connaissez aussi bien que moi. Mais savezvous que certaines de vos tôles d'aluminium vont repasser la même frontière qu'avait franchie la bauxite? qu'elles vont servir, en France, dans des usines spécialisées, à confectionner des condensateurs de radio, lesquels vont faire retour en Suisse pour notre usage?

- Effectivement...
- Je pourrais vous citer d'autres exemples encore plus frappants. Il existe une suite d'activités qui s'articulent les unes aux autres par-dessus la frontière, malgré la frontière. Les industries suisse et française forment un vaste engrenage qui tournera d'autant mieux que la frontière sera plus perméable. Il ne s'agit donc pas de faire de celle-ci un obstacle. Nous avons besoin les uns des autres, des deux côtés de cette frontière et nos activités se complètent harmonieusement, en général. Il faut donc rechercher et recourir à tous les moyens à notre disposition pour faciliter nos échanges entre voisins.

Il fut un temps de notre histoire suisse où les cantons avaient une frontière sensible au commerce et imposaient un véritable régime douanier intérieur. Les spécialistes menacèrent les paysans d'une catastrophe inévitable, lorsqu'un jour l'on proposa de supprimer ces barrières intérieures et de laisser le blé, notamment, circuler librement à l'intérieur de la Confédération. Pourtant, ces réformes prévalurent et les paysans de Vaud ou de Berne continuèrent à cultiver et à vendre leur blé comme auparavant, parce que tout le monde en avait besoin. Et depuis lors, dans nos cantons, les hommes ont pu développer leur activité selon un équilibre plus aisé.

Souhaiteriez-vous voir rétablir entre nos cantons des frontières commerciales ?

— Ce serait folie, convient le vigneron. Mais, excusez-moi, Monsieur l'ingénieur, je vais vous quitter sur ces bonnes paroles, car on m'attend à la cantine.

Les trois hommes se dirigèrent vers les baraquements situés un peu en amont du chantier.

René Caloz